

CAMPAGNE IUF 2022-2027 NOTICE DE PROCÉDURE DE DÉPÔT EN LIGNE DES CANDIDATURES

CHAIRE FONDAMENTALE

Recherche fondamentale qui peut aussi avoir une dimension appliquée,
destinée à résoudre un problème particulier.

La campagne de sélection des membres de l'IUF est totalement dématérialisée.


La déclaration de candidature, la saisie des documents constitutifs du dossier par le ou la candidat(e), l'envoi des lettres de recommandation, l'accès aux dossiers par le jury chargé de l'évaluation se font en ligne.

La saisie de la fiche de renseignements (sur l'application) ainsi que le téléversement des documents constitutifs du dossier peuvent être validés dès l'ouverture de la campagne.

Étape 1 : Connexion à l'application informatique

1. **Adresse** : <https://candidatures.iufrance.fr>

2. **Identification** par le **NUMEN** et un **mot de passe**

 Le NUMEN (numéro d'identification éducation nationale) est un identifiant associé à tout employé de la fonction publique dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

3. Attribution par l'application d'un **numéro de dossier** (affiché sur chaque écran) à conserver.

Étape 2 : Saisie de la fiche de renseignements (sur l'application)


Cette fiche se décline en 4 parties :

- **Situation administrative**

- ✓ Grade fonctionnel : menu déroulant
- ✓ Habilitation à diriger des recherches pour les maîtres de conférences : cocher oui ou non (si oui date)
- ✓ Date de titularisation (titulaire depuis la rentrée 2019 ou avant)
- ✓ Section CNU : menu déroulant
- ✓ 2e section CNU pour les dossiers pluridisciplinaires : menu déroulant
- ✓ Établissement de rattachement : menu déroulant
- ✓ Date d'affectation
- ✓ Votre unité de recherche : menu déroulant.


- **Profil**

- ✓ Catégorie : cocher junior chaire fondamentale, senior chaire fondamentale ou senior en reconduction chaire fondamentale (cette dernière catégorie ne concerne que les seniors achevant leur délégation IUF au 30 septembre 2022)
- ✓ Candidature IUF déjà examinée : cocher oui ou non, et si oui préciser toutes les années où vous avez déposé une candidature recevable

 Si un ou une candidat(e) a déjà déposé 3 candidatures depuis la campagne **2018** et que celle-ci est la 4^{ème} en 5 ans, elle ne sera pas examinée ; elle ne le sera pas non plus s'il y a déjà eu 2 candidatures successives pour les campagnes 2020 et 2021

Ex. : candidature sur campagnes 2019, 2020 et 2022 = recevable
candidature sur campagnes 2020, 2021 et 2022 = non recevable

- ✓ Dérogation d'âge : répondre oui ou non

 Les candidat(e)s juniors doivent être âgés de **moins de 40 ans**, c'est-à-dire avoir 39 ans, au plus, **au 1er janvier 2022**. Des dérogations à cette limite d'âge peuvent être accordées dans les cas suivants :

- 1) Un report de la limite d'âge d'une année par enfant est accordé en cas de congé maternité ou de congé d'adoption.
- 2) Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du congé pris est accordé en cas de :
 - congé de longue maladie ou de longue durée au sens de l'article 34 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 ;
 - congé paternité ;
 - congé parental ou de présence parentale.
- 3) Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du service effectué est accordé en cas de :

- service national.

- ✓ Domaine ERC : menu déroulant
- ✓ Spécialité
- ✓ 5 mots-clés permettant de résumer brièvement votre projet
- ✓ Recommandants : **Les noms et coordonnées des recommandants doivent être explicitement mentionnés ainsi que le pays où ils exercent.**

👏 Les dossiers de candidature devront être appuyés par deux recommandations de personnalités scientifiques sans conflit d'intérêt avec le ou la candidat(e), dont au moins une exerçant son activité à l'étranger. Les lettres de recommandation devront comporter une appréciation sur le potentiel scientifique des candidat(e)s, leurs collaborations internationales et les caractéristiques de leur projet de recherche (enjeux scientifiques, caractère novateur, résultats escomptés, etc.). Ces personnalités ne devront pas se trouver en situation de tirer profit, directement ou indirectement, de la nomination à l'IUF du ou de la candidat(e) qu'elles soutiennent.

- **Projet de recherche**

Il s'agit d'un résumé de votre projet de recherche, mettant en exergue sa faisabilité et son caractère innovant en 500 caractères **maximum**.

- **Carrière**

Il s'agit de présenter, en 800 caractères **maximum**, vos réalisations scientifiques majeures (participation à des projets internationaux d'envergure, accomplissements scientifiques et académiques, prix, constitution d'équipe, etc.).

Étape 3 : Téléversement des documents

Le dossier de candidature, évalué par les experts internationaux français et anglophones constituant le jury de l'IUF, doit être rédigé **en français ET en anglais** dans deux documents distincts.

Les modèles des documents à déposer (disponibles dans l'application IUF via le lien « Documents utiles ») sont les suivants :

- **formulaire_candidature_Fondamentale** (formulaire de candidature en français, obligatoire)
- **application_form_Fundamental** (formulaire de candidature en anglais, obligatoire),
- **attestation_enseignement** (obligatoire),
- **derogation** (uniquement en cas de dérogation).

Ces documents devront être enregistrés de préférence au format **PDF** et nommés respectivement **formulaire_candidature_Fondamentale.pdf**, **application_form_Fundamental.pdf**, **attestation_enseignement.pdf** et **derogation.pdf**.

L'ensemble des documents devra être téléversé dans l'application IUF via l'onglet « Mon espace ».

Étape 4 : Validation de l'ensemble de la saisie

Elle doit se faire sur l'application IUF, au plus tard :

Le 29 octobre 2021 à midi (12H), heure de Paris, pour tous les candidat(e)s.

Au-delà de cette date, aucun document supplémentaire ne pourra être ajouté et tout dossier non validé par le ou la candidat(e) sera supprimé automatiquement.

En cas de difficulté de validation, merci de contacter dans les meilleurs délais le support : campagne.iuf@recherche.gouv.

Il est possible de modifier le dossier ou d'en télécharger une nouvelle version tant que la validation de l'ensemble de la saisie n'a pas été effectuée.

 **Une fois le dossier complet validé, vous ne pourrez plus le modifier** 

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents (formulaire en français et en anglais) sont à télécharger sur l'application en ligne. Il est impératif d'utiliser les modèles proposés.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- ➔ **Fiche de renseignement déjà saisie dans l'application,**
- ➔ **Formulaire_candidature_Fondamentale et Application_form_Fundamental (en français et en anglais).**

1) Informations sur le ou la candidat(e)

2) Informations sur le projet de recherche

3) Activité scientifique et mobilité

4) Productions scientifiques

Nombre de publications scientifiques.

Résumé des 5 publications scientifiques les plus significatives mentionnées dans la fiche de synthèse du dossier (4 pages maximum).

5) Encadrement doctoral

6) Curriculum vitae (2 pages maximum)

- Doivent obligatoirement figurer en tête : le **nom patronymique**, le **prénom**, la **date de naissance**, la **situation professionnelle** (grade, établissement d'affectation, unité de recherche d'appartenance) ;
- **Préconisations pour le contenu, dans la limite du volume imparti :**
 - informations significatives sur la formation, les diplômes et le déroulement de la carrière ;
 - rayonnement national et international (prix et distinctions scientifiques, comités de rédaction, conseils scientifiques, invitations d'EPST étrangères, commissions nationales et internationales ...) ;
 - animation scientifique (direction d'un laboratoire, d'une équipe, d'un groupement de recherche, d'une formation doctorale, en indiquant pour chaque responsabilité l'objet, l'importance de la composante, les dates d'exercice) ;

7) Liste des travaux et publications

Liste complète.

8) Projet de recherche 2022-2027 (8 pages maximum)

Le projet de recherche doit comprendre :

- une description de l'état de l'art et des objectifs poursuivis ;
- la programmation prévisionnelle.

Il distinguera la part du ou de la candidat(e) et celle de son équipe dans la réalisation du projet.

9) Ouverture possible du projet IUF vers un projet ERC au cours de la délégation (2 pages maximum)

Le ou la candidat(e) doit consulter le site de l'ERC (<https://erc.europa.eu>) et imaginer, dans les grandes lignes, un projet résumé qui réponde aux exigences d'originalité et d'innovation de l'ERC. Ce projet devra correspondre à une catégorie ERC selon le profil du ou de la candidat(e) et l'objectif ciblé (par exemple, Starting grant, Consolidator grant, Advanced grant, Proof of concept, Synergy grant).

Ce projet peut être présenté comme suit :

Première partie :

Présentation des éléments scientifiques d'un projet de recherche de type ERC. Présenter (i) les enjeux des défis scientifiques abordés, (ii) les grandes lignes de la méthodologie envisagée et (iii) les moyens scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en place de ce projet. Il faudra expliquer en quoi le projet envisagé aurait l'envergure d'un projet ERC.

Seconde partie :

Présenter le lien entre le potentiel projet ERC et le projet IUF déposé. Dans quelle mesure une délégation IUF vous permettrait de mettre en place votre projet ERC ?

Si le ou la candidat(e) a déjà une candidature en cours d'évaluation par l'ERC, il ou elle peut utiliser les informations du résumé du projet soumis. S'il ou elle fut lauréat(e), il ou elle indiquera l'année, le type de projet et un bref résumé des travaux effectués ou en cours.

Si le ou la candidat(e) pense avoir identifié des raisons spécifiques pour lesquelles il ou elle ne souhaite pas déposer de projet ERC, il ou elle peut les indiquer.

10) Description des activités d'enseignement et des responsabilités pédagogiques et administratives (2 pages maximum)

- Des activités d'enseignement dans l'établissement d'appartenance (nombre annuel d'heures en équivalent TD, matière, niveau), dans d'autres établissements et à l'étranger ;
- Des responsabilités pédagogiques et administratives exercées au cours des cinq dernières années.

11) Ouverture possible du projet IUF vers un projet d'innovation pédagogique et de diffusion orientée vers la société (1 page maximum)

Le ou la candidat(e) doit imaginer un lien entre recherche et formation qui s'inscrirait dans le cadre des pédagogies innovantes, technologiquement et scientifiquement, déjà en place ou à concevoir dans son établissement, vers ses étudiants notamment, mais aussi, vers la société.

Le projet doit être articulé avec l'environnement pédagogique du site universitaire du candidat ou de la candidate et les ressources de son territoire (les Maisons pour la science, les opérations de sciences participatives, etc.).

12) Listes de 3 personnalités scientifiques françaises (1) et étrangères (2) susceptibles d'être consultées par le jury

Liste des trois personnalités scientifiques françaises et étrangères compétentes dans le domaine (mais sans intérêts communs avec le ou la candidat(e), susceptibles d'être consultées par le jury (nom, prénom, qualité, adresse, courrier électronique).

Ces trois personnalités doivent être différentes des deux recommandants et deux d'entre elles, au minimum, doivent être de nationalité étrangère.

13) Pour les candidat(e)s à une reconduction de délégation uniquement

Joindre :

- Rapport d'activité depuis 2017
- Annexe financière

Pièces justificatives

- **Les candidat(e)s juniors demandant une dérogation d'âge**

Selon les cas : (extraits des actes de naissance des enfants, livret de famille, attestation de congés maternité, longue maladie, etc.).

- **Les candidats demandant à faire valoir des services d'enseignement à l'étranger**

Attestation de l'établissement

- **Tous les candidats**

Le ou la candidat(e) devra joindre une attestation du service gestionnaire de son établissement justifiant qu'il ou elle assume la charge statutaire d'enseignement les deux années qui précèdent son éventuelle nomination (modèle disponible dans l'application).

Précisions sur les recommandants

Un des deux recommandants au moins doit exercer dans un établissement à l'étranger.

La lettre de recommandation est strictement confidentielle et non lue par le ou la candidat(e).

Le recommandant a la liberté de rédiger sa lettre en français ou en anglais.

Au moment de la saisie des adresses courriels des recommandants par le ou la candidat(e), une notification leur est automatiquement envoyée, ainsi qu'à l'intéressé(e), contenant le lien pour déposer leur lettre. Ce lien est unique et spécifique à chaque recommandant.

Chaque candidat(e) doit veiller au bon dépôt des lettres sur l'application. L'apparition de la mention « lettre déposée » à côté du nom du recommandant confirme ce dépôt. Pour éviter les déconvenues, vérifiez régulièrement avant la clôture de la campagne, si cela est fait.

Vous pouvez consulter la liste des conflits d'intérêt concernant le choix des recommandants dans « documents candidats » sur la page d'accueil de l'application.